



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ASTARAC ARROS EN GASCOGNE

RECRUTE

UN CHARGE DE COOPERATION TERRITORIALE (H/F)

Lieu de travail : VILLECOMTAL SUR ARROS (Gers, 32) & Territoire communautaire Astarac Arros en Gascogne

Poste proposé : Contrat à durée déterminée de 2 ans renouvelables / 35 heures hebdomadaires

Salaire indicatif : Rémunération selon la grille de la fonction publique territoriale + régime indemnitaire + CNAS + participation employeur santé et prévoyance (sous conditions)

Poste à pourvoir : 3 novembre 2025

Date limite de candidature : 31 octobre 2025

Grade(s) recherché(s) :

- Animateur
- Animateur principal de 2ème classe
- Animateur principal de 1ère classe
- Assistant socio-éducatif
- Educateur Jeunes Enfants
- Moniteur-éducateur et intervenant familial
- Moniteur-éducateur et intervenant familial principal

Profil :

- Niveau BAC+3 minimum - Formation et/ou expérience dans les domaines de l'ingénierie, la gestion de projet, en matière de développement local territorial et/ou d'ingénierie sociale
- Expérience souhaitée dans la définition et le pilotage de dispositifs partenariaux et l'animation de réseaux, notamment dans le domaine public territorial
- Permis B obligatoire

CONTEXTE

La Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne située à l'extrémité Sud du département du Gers regroupe 37 communes pour 7 500 habitants. Elle exerce notamment les compétences école/petite enfance/enfance-jeunesse, développement territorial et aménagement, l'action sociale ayant été déléguée au Centre Intercommunal d'Action Sociale. Elle s'est engagée depuis 2018 à travers la signature d'une Convention Territoriale Globale à porter une politique forte envers sa population. Ce projet social de territoire concerne l'ensemble des services de la collectivité à travers ses thématiques cibles : seniors, familles, accès aux droits, handicap, mobilité, animation de la vie sociale, habitat, insertion/emploi. Fort de ces 7 années d'expérience au service du territoire qui ont mis en évidence des enjeux de société saillants, la Communauté de Communes s'est inscrite dans le développement et l'accentuation de ses actions autour de l'accompagnement du handicap et de la lutte contre le non recours.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

La Convention Territoriale Globale (CTG) signée entre la Communauté de Communes, la Caisse d'Allocations Familiales du Gers, le Département, la MSA, l'Assurance Maladie, l'Udccas, France Travail, a pour objectif de mettre en œuvre un projet de territoire efficient et partenarial.

Dans ce contexte, sous la responsabilité managériale du Directeur Général des Services et sous la responsabilité opérationnelle des chefs de pôles concernés, tout en étant en étroite relation avec la CAF, le ou la chargé(e) de coopération CTG participe à la mise en place du projet de territoire, et met en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement et d'animation d'un territoire.

Sur un mode partenarial, il/elle impulse et coordonne les actions définies dans la Convention.

Il/elle propose des éléments d'arbitrage et accompagne les prises de décisions des élus en partageant l'information en continu et en mobilisant des expertises externes.

Il/elle participe à l'analyse des besoins sociaux du territoire et conduit l'évaluation de la Convention Territoriale Globale en vue de son renouvellement en 2027.

Aussi, Astarac Arros en Gascogne étant reconnu comme territoire expérimental dans la lutte contre le non-recours, il/elle participe à l'équipe multi-partenariale TZNR (Territoire Zéro Non Recours).

MISSIONS

Interlocuteur(trice) privilégié(e) auprès des institutions, des partenaires et de la population, le ou la chargé(e) de coopération CTG, en collaboration avec la chargée de coopération CTG déjà en place à mi-temps, joue un rôle important dans la mise en œuvre du projet de territoire. Il/elle a pour principales missions :

1. Impulser et mettre en œuvre les politiques « petite-enfance, enfance/jeunesse et éducation, parentalité, logement et accès aux droits »
 - Assurer un conseil auprès des élus et des comités de pilotage, accompagner les élus dans leurs prises de décisions
 - Traduire les orientations politiques en plan d'actions
 - Repérer les marges de manœuvre et saisir les opportunités
 - Élaborer l'évaluation des engagements contractuels liés à la mise en place du projet de territoire, et développer les outils adaptés au suivi
 - Accompagner l'élaboration du schéma de développement territorial (CTG)
 - Mettre en œuvre les outils de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs
 - Conduire des projets en lien avec les chefs de pôles, y compris le cas échéant leur suivi technico-administratif
 - Innover et faire émerger des projets afin de renforcer et diversifier les actions de la collectivité concourant à la réussite des objectifs de la CTG
 - Développer le maillage territorial et animer la dynamique de réseau
2. Mettre en adéquation l'offre d'accueil aux besoins des familles
 - Participer et/ou réaliser des diagnostics territoriaux ou thématiques et veiller à leur convergence
 - Évaluer les demandes et les attentes des familles et les qualifier en besoins, définir les moyens pour y répondre
 - Traduire les besoins par rapport aux offres déjà existantes
 - Evaluer et proposer de nouvelles actions à mettre en œuvre
3. Animer la mise en réseau des acteurs
 - Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques, travailler en réseau et promouvoir la démarche CTG auprès des différents acteurs dont les élus
 - Être en lien avec l'équipe enfance-jeunesse, l'équipe « Accès aux droits » et l'équipe chargée du développement territorial
 - Développer des actions transversales en interne avec les différents services de la collectivité et en externe avec les acteurs du secteur de l'enfance, de l'éducation, de la jeunesse, de la parentalité, de la vie sociale

4. Organiser et animer la relation avec la population

- Favoriser l'expression et la mobilisation des habitants
- Développer et animer des dispositifs de concertation et de participation avec le public
- Proposer et développer des supports d'information
- Pérenniser et valoriser la participation des habitants à la mise en œuvre des politiques en lien avec la CTG

COMPETENCES / CONNAISSANCES SOUHAITEES

- Connaissance générale des enjeux du développement local et de l'attractivité sociale
- Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales, des politiques publiques couvertes par la CTG
- Connaissance des réseaux professionnels et institutionnels en lien avec les domaines d'intervention de la CTG
- Connaissance dans le champ de l'animation participative et de l'intelligence collective
- Capacité à travailler en mode projet, en lien avec l'ensemble des services et les acteurs locaux
- Capacités organisationnelles : gestion et pilotage
- Capacité à être autonome et esprit d'initiative
- Capacité à traduire un besoin en action concrète
- Capacité à collaborer avec les services et les interlocuteurs externes
- Capacité à animer un groupe
- Techniques de communication, de négociation et de travail coopératif
- Méthodes et outils d'évaluation
- Sens du contact et bonnes aptitudes relationnelles
- Qualités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles
- Intérêt pour le traitement statistique de données, les bases de données et les tableaux de bord
- Maîtrise des logiciels Word, Excel, Powerpoint, OpenOffice

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- PC et téléphone portables professionnels
- Véhicule de service pour déplacements dans le cadre de la mission
- Temps de travail pouvant être adapté mais devant répondre aux besoins de la mission
- Télétravail possible

RENSEIGNEMENTS

- Mme Malapert (informations techniques) au 06 07 33 77 85
- Le service des Ressources Humaines (aspect statutaire) au 05 62 64 84 51

CANDIDATURES A ADRESSER

- Par voie postale à :
Madame la Présidente
Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne
19, avenue de Gascogne
32730 VILLECOMTAL SUR ARROS
- Ou par mail : rh@cdcaag.fr